

Cohérence entre urbanisme et déplacements : une notion entre injonction nationale et opportunités locales. Le cas de l'agglomération stéphanoise, abordé à partir de ses Plans de Déplacements Urbains (1995-2005).

La cohérence entre politiques d'urbanisme et de déplacements est une notion aussi ancienne que l'urbanisme lui-même. Bien que n'ayant jamais été stabilisée conceptuellement et méthodologiquement, elle demeure très marquée par le progressisme et le fonctionnalisme qui ont marqué la discipline. Récemment remise à l'agenda politique des agglomérations françaises depuis les lois sur l'air et SRU (1996 et 2000), la notion de cohérence peut être étudiée en se plaçant à la charnière entre les conceptions anciennes de cohérence de procédure et les injonctions contemporaines de cohérence de résultat.

En s'intéressant à la structuration locale des scènes de négociations et des réseaux d'acteurs provoqués par la législation nationale, on peut observer la création d'une convention d'organisation basée sur le partage d'un « horizon stratégique lointain », auquel s'articulent des projets et des opportunités plus sectoriels et/ou à plus court terme, c'est-à-dire une convention d'action. Dans le cas de l'agglomération stéphanoise, la planification des déplacements est devenue une démarche « portail », constituant un instrument de la définition d'un projet de territoire à une échelle géographique plus vaste.

Il ressort pourtant de l'analyse de ce cas que la réponse locale à l'injonction nationale de cohérence a essentiellement constitué en une démarche sectorielle cantonnée aux transports collectifs dans les secteurs urbains traditionnels, et sujette à la baisse de mobilisation des acteurs, au détriment d'une véritable transversalité en direction de l'action publique sur l'urbanisme, et d'un positionnement politique construit sur les projets d'infrastructure relevant de l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise (autoroutes, ferroviaire...)

MOTS CLES :

Cohérence urbanisme transports / Planification urbaine / Planification des transports / Gouvernement d'agglomération / Convention d'action / Convention d'organisation / Saint-Etienne / Plan de Déplacements Urbains